



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS DE MESSAMENA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2020 DU **30 MARS 2020**

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A LABBA DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINSANTE Exercice 2020

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré (CSI) à LABBA dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Travaux préliminaires et terrassements ;
- Lot 200: Fondations ;
- Lot 300: Béton armé en élévation ;
- Lot 400 : Maçonnerie ;
- Lot 500 : Enduits-Chape et divers ;
- Lot 600 : Plafonds ;
- Lot 700: Revêtements scelles ;
- Lot 800 : Charpente –couverture ;
- Lot 900 : Menuiseries bois ;
- Lot 1000 : Menuiseries métallique ;
- Lot 1100 : Peinture- Vitrerie ;
- Lot 1200 : Electricité ;
- Lot 1300 : Fluides.

3- DELAIS D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4- ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont allotis en un (01) seul lot (Lot unique).

5- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du

Ministère de la Santé Publique, Exercice 2020.

Coût prévisionnel : 50.000.000 FCFA

Imputation : 5440531076412286112221

Autorisation de dépense : IV06236

7- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Messamena, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable **soixante mille (60 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena Tél : 697 27 74 42/663 31 54 14, au plus tard le, **30 AVR 2020** à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2020

DU **13 0 MARS 2020** POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A LABBA DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2% du montant prévisionnel**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le **30 AVR 2020** à 12heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux,
le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) La Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un **montant de 2% du montant prévisionnel**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

14- ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : **699 821 395 / 697 27 74 42.**

Messamena, le **13 0 MARS 2020**

Le Maire de la Commune de Messamena.
Maitre d'Ouvrage

Ampliations :

- ✓ PREFET/HN
- ✓ ARMP ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ PDT/CIPM-MNA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES ;
- ✓ CHRONO.



Nkouok Serge Aijru
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Impôts)